

# P-STOP ODOR (neutralisant d'odeur)

DATE DE MISE A JOUR: 09/12/22

# RESTAURATION COLLECTIVE NEUTRALISANT D'ODEUR CONTRÔLE DES ODEURS POUR LES LOCAUX À DÉCHET

## Caractéristiques physico-chimiques:

Aspect Liquide opalescent à blanchâtre

 $\begin{array}{lll} \text{Couleur} & \text{Incolore} \\ \text{Odeur} & \text{Agrume} \\ \text{pH à 10g/l} & \text{11,1\pm0,2} \end{array}$ 

Masse volumique 1,06±0,01 g/cm³

Point de congélation 0 °C

Miscible à l'eau

Solubilité dans l'eau Soluble dans l'eau en toutes proportions

## Propriétés:

Produit parfumé Senteur agrumes Détergent mouillant

### **Application:**

A utiliser dans le local déchet pour éliminer les odeurs désagréables.

#### Mode d'emploi:

Pulvérisation

Concentration: 5 à 10% Température: ambiante

A utiliser dans le local déchet pour éliminer les odeurs désagréables.

#### Paramètres de contrôle :

Prise d'échantillon: 50ml

Indicateur: Phénolphtaléine 0,9 % (m/v) ou ortho-crésolphtaléine 0,9% (m/v)

Réactif: HCI N/10

Facteur de titrage :  $f = 0.55\pm0.01$ 

Concentration en % = chute de burette \* f Concentration en g/l = chute de burette \* f \* 10

-Remplir la burette de 25 mL avec le titrant considéré

-Dans un erlen de 250 mL, placer la prise d'essai de l'échantillon à doser

HYPRED SAS

55, Boulevard Jules Verger B.P 10180, 35803 DINARD Cedex - FRANCE

Tél : +33 (0)2 99 16 50 00 Fax : +33 (0)2 99 16 50 20 - e-mail : kersia@kersia-group.com



# P-STOP ODOR (neutralisant d'odeur)

DATE DE MISE A JOUR: 09/12/22

- -Ajouter environ 10 gouttes d'indicateur coloré
- -Homogénéiser le contenu manuellement
- -Titrer avec la solution le titrant jusqu'à ce que la solution vire de coloration
- -Noter le volume de titrant versé.

#### **Conditionnements:**

Jerrican	5l	Jaune	5kg	(carton 4x5 kg)
pack (2x5L)	10l	Indifférent	10kg	
Jerrican	221	Jaune	23kg	

#### **Qualité - Sécurité :**

Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur INTERNET : http://www.kersia-group.com

#### **Réglementation**

P-STOP ODOR (neutralisant d'odeur) est un mélange conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 du 18 décembre 2006, concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH), quel que soit le site de fabrication.

Les substances concernées par le Règlement REACH et contenues dans P-STOP ODOR (neutralisant d'odeur) ont été pré-enregistrées ou enregistrées par notre société ou par nos fournisseurs en amont.

P-STOP ODOR (neutralisant d'odeur) ne contient pas de substance dite "extrêmement préoccupante" dans la liste actuelle des substances candidates à l'autorisation publiée et mise à jour régulièrement par l'ECHA.